

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1984)**

Heft 9-10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Editorial

Sommaire / Inhalt

- Editorial
- Informations / Concours / Wettbewerbe
- La formation artistique en Suisse (suite)
Schweizerische Schulen für Gestaltung
- D'une section à l'autre: Argovie
Von Sektion zur Sektion: Aargau
- Collaboration et promotion culturelle: un séminaire de Pro Helvetia à Lenzbourg
- Information: 2^e pilier / 2. Säule
- Courrier des lecteurs
Leserbrief

Zeitschrift der Gesellschaft Schweizerischer Maler, Bildhauer und Architekten (Visuelle Künstler) seit 1899

Redaktion:
Claude Stadelmann

Adresse:
Schweizer Kunst/Art Suisse
Kirchplatz 9, 4132 Muttenz

Redaktionskomitee:
Esther Brunner-Buchser
André Siron

GSMBA Zentralsekretariat
Kirchplatz 9, 4132 Muttenz
Telefon: 061 61 74 80

Imprimerie:
Le Démocrate SA
Rue des Moulins 21
2800 Delémont

Auflage: 5000

Le prix de l'abonnement à l'*Art suisse*
Fr. 25.-

Deux numéros en un pour achever cette année 1984. Trois éléments en composent le contenu:

● La formation artistique en matière d'arts plastiques dans les institutions officielles du pays (suite de la présentation générale des programmes dans les écoles de Suisse alémanique).

● Présentation de la section «Argovie» (entretien avec le président, Peter Brunner).

● Collaboration et promotion culturelle: un séminaire organisé à Lenzbourg par Pro Helvetia.

Au terme de l'expérience, le comité de rédaction de l'*Art suisse* a examiné le chemin parcouru et envisagé celui à parcourir pour l'an prochain. Dans la colonne des critiques, l'insuffisance d'images illustrant la création artistique et notamment celle des artistes visuels de la SPSAS, la trop grande discrétion des informations relatives aux sections, le manque de souplesse à reproduire les communications utiles.

Dans la colonne des rubriques à maintenir, les enquêtes sur un sujet général (musées, écoles, etc.), le courrier des lecteurs.

A partir de ces réflexions, le comité de rédaction a décidé de reconduire, pour 1985, une expérience alimentée par le même nombre de numéros contenant chacun l'articulation suivante.

① Relation des informations (concours, communications, appels), à partir de la matière brute reçue à la rédaction.

② Enquêtes sur des thèmes en prise directe sur la «politique» culturelle.

③ Présentation des sections par le travail d'un choix de dix artistes qui la composent (reproduction d'une œuvre par artiste sur une demi-page).

Si de tels aménagements ne modifient pas fondamentalement l'orientation prise au dé-

but de cette année, ils déterminent néanmoins un engagement plus important de la part du comité de rédaction qui assumera, par exemple, la responsabilité du choix définitif des œuvres proposées par les sections. D'ailleurs, cette option nouvelle se traduira par un changement de couverture qui libérera une grande partie de sa surface au bénéfice d'une reproduction d'œuvres d'artistes présentée au fil des numéros publiés.

Nous ne voudrions pas poser le point final de cet éditorial sans saluer l'attitude saine et cohérente de la section de Zurich au sujet de la censure exercée par les autorités de la ville. Dans le cadre de l'exposition d'artistes zurichois au Kunsthaus intitulée «Kunstszene Zürich», l'affiche représentant la vie en toile de fond et un élément graphique accentué par deux taches d'encre à été ressentie comme une provocation par le pouvoir politique qui aussitôt en a ordonné la suppression. Dans une lettre ouverte, parue dans les quotidiens zurichois, la section de la SPSAS accompagnée d'autres associations d'artistes s'étonnent, s'inquiètent, s'insurgent. Les signataires ont demandé des comptes; le président de la ville, Thomas Wagner, a jusqu'au 17 décembre pour donner des explications.

Du moment que nous sommes à la veille de la distribution des cadeaux, l'*Art suisse* suggère aux autorités zurichoises de déposer une belle lettre d'excuses sous le sapin de la «Künstlerschaft» et d'encourager activement la promotion des arts visuels dans leur ville. Nos compliments et nos vœux les meilleurs à toutes et à tous.

Claude STADELMANN